

En savoir plus ?

Rendez-vous sur www.fostplus.be

Dans ce rapport annuel, Fost Plus se limite à fournir quelques chiffres essentiels.
Pour plus de détails, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site Internet.

Rapport annuel 2016

Table des matières

- 4 | Avant-propos**
A la croisée des chemins
- 6 | Chiffres clés 2016**
Collecte et recyclage
- 8 | Chiffres clés 2016**
Coûts et recettes
- 10 | P+MC, à la veille d'une nouvelle ère**
Faire les bons choix pour l'élargissement de la fraction plastique
- 12 | Ensemble pour plus de propreté publique**
Mobiliser toutes les parties dans la lutte contre les déchets sauvages
- 14 | Trier, toujours et partout**
Le tri hors du domicile se profile de plus en plus comme une étape logique
- 16 | Investir dans la collaboration et la communication**
Des facteurs cruciaux pour un recyclage efficace et durable
- 18 | Contribuer à une économie plus durable**
Réduire l'impact environnemental tout au long de la chaîne
- 20 | Chiffres financiers**
- 22 | Organes statutaires**

A la croisée des chemins

Cher lecteur,

Pour Fost Plus, l'année 2016 fut placée sous le signe de deux thèmes cruciaux : la collecte élargie des emballages en plastique et la lutte contre les déchets sauvages. Nous avons réalisé des avancées significatives dans les deux dossiers. L'élargissement de la collecte sélective approche : dès que nous aurons défini le scénario optimal, nous nous attèlerons à la préparation d'un déploiement général. Sur le plan de la propreté publique, Vlaanderen Mooi et Be WaPP ont lancé des programmes d'actions à une échelle sans précédent en Belgique. Et ce n'est qu'un début.

Nous savons que vous êtes nombreux à suivre de près l'évolution de ces projets. Cela ne signifie toutefois pas que nous sommes prêts à nous y risquer précipitamment. L'introduction d'un nouveau scénario de collecte a un impact important sur toutes les parties concernées, raison pour laquelle nous ne voulons pas nous lancer à la légère. Un changement de comportement durable dans le domaine des déchets sauvages et de la propreté publique requiert le temps nécessaire et ne peut être évalué qu'à long terme.

Entre-temps, le monde qui nous entoure poursuit sa mutation. Le terrain de jeu de l'économie circulaire subit des changements importants. En Europe, l'approbation du Circular Economy Package approche peu à peu ; ce dernier aura une grande influence sur la manière dont nous gérerons nos ressources au sein de notre économie. De nouvelles technologies et perceptions donnent lieu à une accélération dans le monde du recyclage et un grand nombre de nouveaux acteurs arrivent sur le marché.

”

**Il est temps de sortir
des sentiers battus
et de chercher ensemble
des solutions durables.**

Dans un tel contexte, nous devons oser nous remettre en question en tant qu'organisation. Quel rôle devons-nous jouer dans le futur ? Comment nous assurer que notre système reste viable, abordable et acceptable pour toutes les parties prenantes ? De part la position unique que nous occupons, nous réunissons tous les intervenants de la chaîne de l'emballage afin de réfléchir à ces questions.

Bref, il est temps de sortir des sentiers battus et de chercher ensemble des solutions durables, dans l'intérêt de chacun. Nous espérons que vous contribuerez à cette réflexion avec nous.



William Vermeir
Administrateur Délégué



Baudouin Van Eeckhout
Président





Chiffres clés 2016 – Collecte et recyclage

En 2016, nous avons recyclé 87,4 % des emballages ménagers que nos membres ont mis sur le marché. 90,1 % ont été valorisés.

Résultats de collecte et de recyclage

En 2016, Fost Plus a recyclé près de 680 kt d'emballages ménagers, ce qui représente 87,4 % de la quantité totale qui a été mise sur le marché. Nous valorisons un peu plus de 90 % des matériaux d'emballages ménagers dans notre pays. Les chiffres par matériau dévoilent un certain nombre de tendances marquantes. Ainsi, nos membres ont déclaré moins d'emballages en verre qu'en 2015, probablement une conséquence de l'augmentation des accises sur les boissons fortes. Tout comme les années précédentes,

nous observons une nouvelle baisse de nos chiffres de collecte pour le Papier-Carton en raison des circuits de collecte parallèles et de la diminution des ventes de journaux et de magazines. La Commission interrégionale de l'Emballage examine si la clé de répartition pour le Papier-Carton, selon laquelle 25 % à peine des quantités collectées sont considérées comme un emballage, est encore correcte.

Résultats de recyclage et de valorisation (tonnes)

Matériaux	Tonnage Recyclé	Marché estimé		Adhérents Fost Plus	
		Tonnage Marché	% Marché ⁽¹⁾	Tonnage Adhérents	% Adhérents
Papier-Carton	179 089	218 483	82,0%	193 389	92,6%
Papier-Carton	161 782	200 723	80,6%	175 971	91,9%
Cartons à boisson	17 308 ⁽⁵⁾	17 760	97,5%	17 417	99,4%
Verre	341 866	312 740	109,3%	294 687	116,0% ⁽²⁾
Plastiques	83 502 ^{(3) (5)}	230 659	36,2%	212 410	39,3%
Bouteilles et flacons	66 707 ⁽⁵⁾	88 572	75,3%	85 763	77,8%
Métaux	75 441 ^{(3) (4) (5)}	77 002	98,0%	73 509	102,6% ⁽²⁾
Autres	38 ⁽³⁾	4 619	0,8%	4 148	0,9%
TOTAL RECYCLAGE	679 937	843 503	80,6%	778 142	87,4%
Résidu PMC (récupération d'énergie)	20 864				2,7%
TOTAL VALORISATION	700 801				90,1%

(1) Le pourcentage par rapport au marché est indiqué ici à titre informatif. Le marché total des emballages ménagers est une estimation.

(2) Le pourcentage de recyclage est plus élevé que 100 %. Ce phénomène est principalement dû au fait que tous les responsables d'emballages belges n'adhèrent pas à Fost Plus.

Pour le verre, il y a également l'impact des importations parallèles estimées à 30 kt.

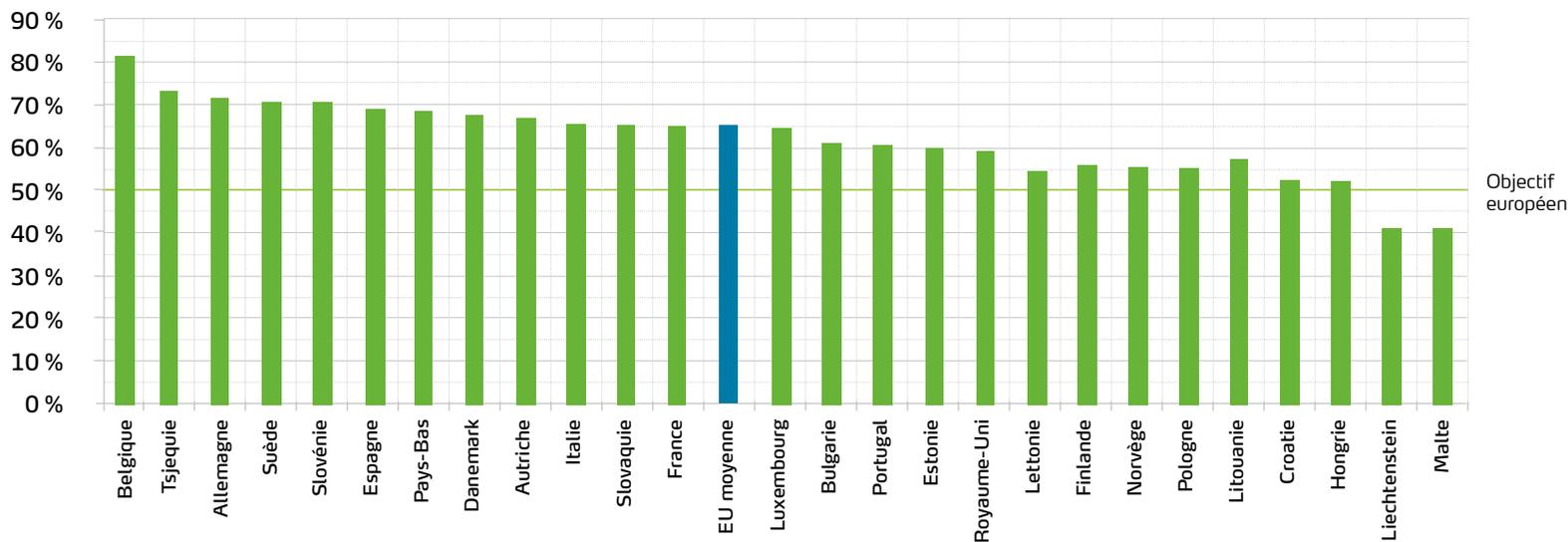
(3) Y compris les matières recyclées hors scénario de base, majoritairement du polyéthylène, du polypropylène et du polystyrène (cfr. Article 8 de l'agrément).

(4) Y compris les emballages métalliques issus des incinérateurs de déchets ménagers et des centres de mûrissement de leurs cendres (29.673 t).

(5) Y compris les tonnages des projets test P*MC.

Chef de file en Europe

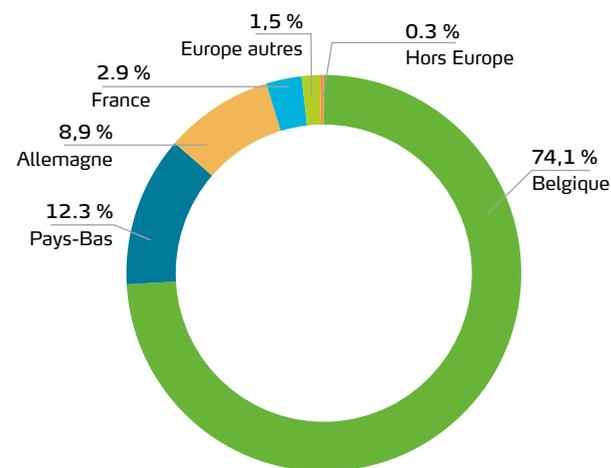
Les chiffres les plus récents d'Eurostat – pour l'année 2014 – indiquent clairement que la Belgique laisse encore le reste de l'Europe derrière elle en matière de recyclage des déchets d'emballages. Les chiffres concernent l'ensemble des emballages ménagers et industriels.



Un recyclage de proximité

Fost Plus veille à mettre en place un recyclage de proximité des matériaux collectés. Nous limitons ainsi l'impact environnemental du transport et de la logistique du traitement au strict minimum. Cela simplifie en outre le contrôle du recyclage des matériaux.

Concrètement, plus de 99 % des emballages ménagers collectés en 2016 ont été transformés en matières premières recyclées, en Belgique ou ailleurs en Europe, prêtes à devenir de nouveaux produits. 74,1 % des emballages collectés ont été traités en Belgique même, 24,1 % dans les pays voisins (Pays-Bas, Allemagne et France) et 1,5 % dans le reste de l'Europe. Seule une partie très restreinte (0,3 %) a été traitée en dehors de l'Europe.



Chiffres clés 2016 - Coûts et recettes

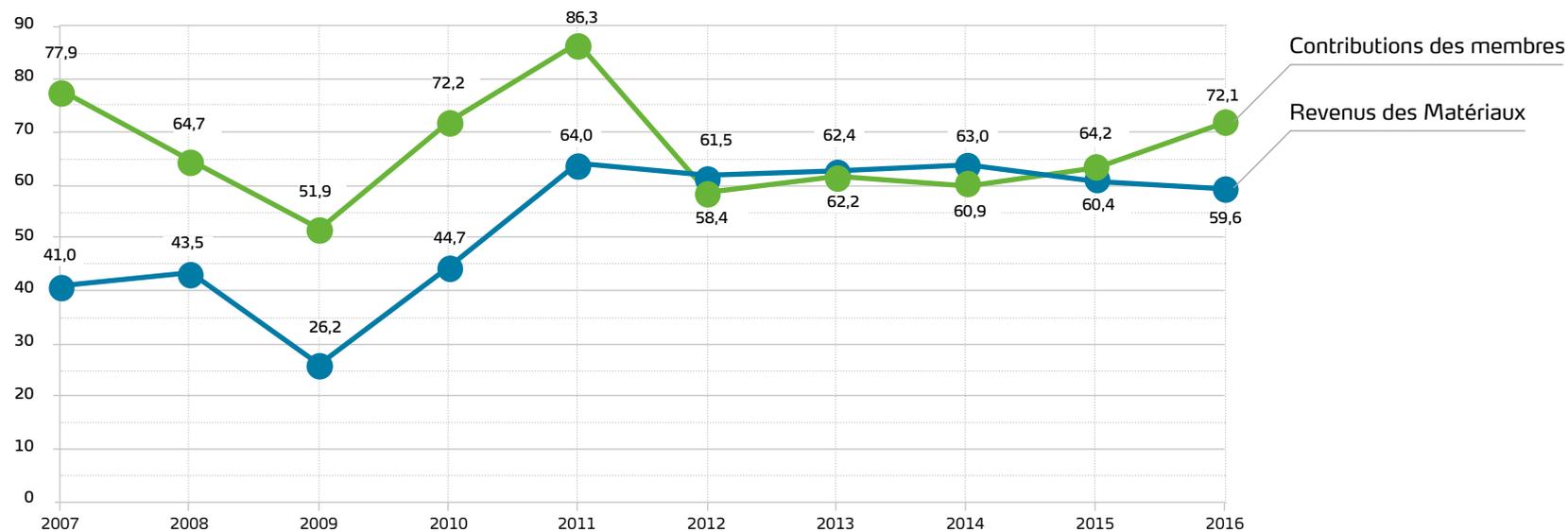
Le modèle financier de Fost Plus est simple et transparent. Les recettes issues de la vente des matériaux collectés, combinées aux contributions des membres, doivent en principe couvrir les coûts de la collecte et du tri.

Évolution des recettes des matériaux et des contributions des membres

Les recettes issues de la vente des matériaux ont légèrement baissé en 2016, à 59,6 millions d'euros par rapport à 60,4 millions d'euros en 2015. Les prix pour les PET recyclés ont atteint un niveau historiquement bas, entre autres en raison de la faiblesse persistante des prix du pétrole. Les prix de l'acier sont également restés bas. Seule la hausse des prix du Papier-Carton, qui a pu quelque peu compenser la baisse, a constitué un élément positif.

Le plus frappant est toutefois la forte hausse de la contribution des membres, de 64,2 millions d'euros en 2015 à 72,1 millions d'euros en 2016, soit une augmentation de 12,3 %. Les tarifs Point Vert ont augmenté pour un grand nombre de matériaux. La hausse des contributions des membres compense deux tendances : la baisse des recettes des matériaux, d'une part, et la hausse des coûts de Fost Plus, d'autre part.

Revenus (mio EUR)



En 2016, nous avons observé une nouvelle baisse des recettes des matériaux et une hausse des contributions des membres.

Nombre de membres

Au 31 décembre 2016, Fost Plus comptait 4.967 membres. Le nombre de membres est donc resté relativement stable en comparaison avec 2015. Au cours de l'année, 173 nouvelles entreprises se sont affiliées à Fost Plus. Les entreprises qui ont résilié leur affiliation en 2016 l'ont généralement fait parce qu'elles mettaient un terme à leurs activités ou parce qu'elles n'étaient plus responsables des emballages.

Tonnages et contributions

En 2016, nos membres ont déclaré ensemble 778.100 tonnes d'emballages auprès de Fost Plus, ce qui représente une baisse de 0,7 % par rapport à 2015. Leur contribution totale a augmenté de 12,3 %, pour atteindre 72,1 millions d'euros. Cette augmentation résulte principalement de l'augmentation des tarifs Point Vert pour la majorité des matériaux.

Composition

L'alimentation et les boissons représentent ensemble la grande majorité des emballages ménagers uniques, avec 73% du poids total et 69% de la contribution totale. Fost Plus constate en outre une forte concentration de la contribution auprès d'un nombre limité de membres. En 2016, 5% des membres ont payé 89% de la contribution totale.

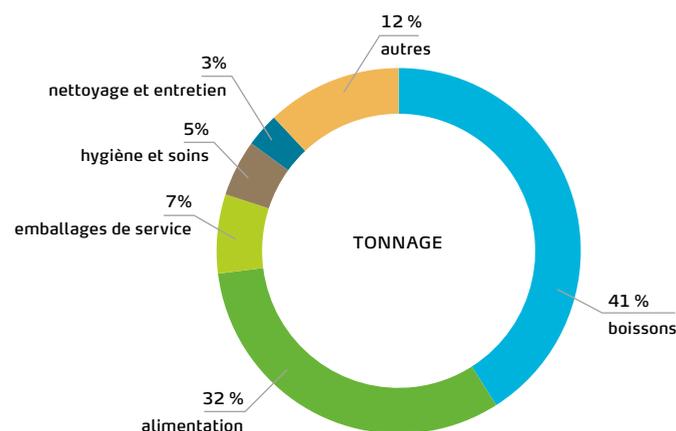
Répartition des recettes

Les contributions des membres et les recettes issues de la commercialisation des matériaux collectés représentent respectivement 49,7 % et 41,5 % de nos recettes. La contribution des membres a fortement augmenté ces dernières années, tandis que les recettes des matériaux sont en baisse.

Répartition des coûts

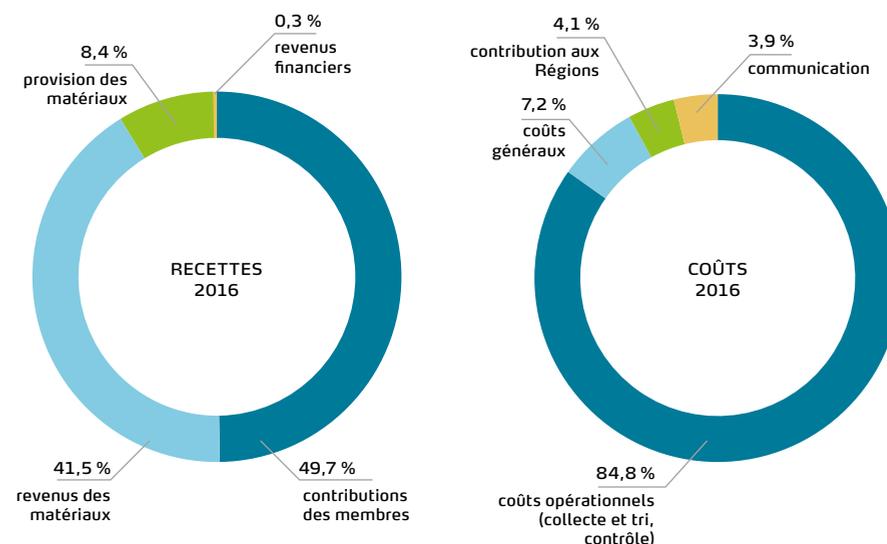
En 2016, nos coûts s'élevaient à 149,3 millions d'euros, soit une hausse de 12,8% par rapport à 2015. Cette augmentation résulte en majeure partie des moyens que nous libérons pour nos efforts dans le cadre de la lutte contre les déchets sauvages et pour plus de propreté publique. Mais la hausse des taxes sur les déchets et l'introduction du prélèvement kilométrique pour les camions jouent également un rôle.

Tonnage par groupe de produits



L'alimentation et les boissons représentent ensemble près de trois quarts de la quantité totale d'emballages déclarés.

Recettes versus coûts



P+MC, à la veille d'une nouvelle ère

Les projets test pour la collecte élargie des emballages en plastique ont donné des résultats prometteurs. Une analyse approfondie doit à présent évaluer l'impact écologique et économique des différents scénarios, afin que nous puissions faire le bon choix d'ici la fin 2017.



En fonction du scénario, nous avons pu collecter entre 1,5 et 5,5 kg de matériel d'emballage supplémentaire par habitant.

Des projets test réussis dans six communes

Début 2016, des projets test pour une collecte élargie des emballages en plastique ont été lancés avec succès dans six communes belges. Le sac bleu y a été remplacé par un sac mauve, dans lequel les citoyens, outre les PMC classiques, pouvaient également trier d'autres emballages en plastique rigide. En fonction du scénario, les plastiques souples (films et sacs) sont aussi venus s'y ajouter. Les projets test sont suivis de près par un comité d'accompagnement composé de représentants des administrations locales, des régions, des entreprises de gestion des déchets et de la Commission interrégionale de l'Emballage.

Les habitants réagissent avec enthousiasme

Les habitants ont apporté leur collaboration massive et enthousiaste au projet test. L'avantage environnemental constitue leur principale motivation – il est important pour eux que les emballages supplémentaires qu'ils trient soient ensuite effectivement recyclés. En fonction du scénario, nous avons pu collecter entre 1,5 et 5,5 kg de matériel d'emballage supplémentaire par habitant. Des améliorations sont même encore possibles. Une enquête sur les sacs de déchets résiduels révèle en effet qu'un certain nombre d'emballages ne sont pas encore triés. En cas de doute, les habitants jouent clairement la sécurité. Il ressort d'un sondage que les participants au projet privilégient le scénario selon lequel ils peuvent jeter ensemble les plastiques souples et rigides.

Investissements nécessaires dans les centres de tri

L'élargissement nécessite des investissements supplémentaires dans les centres de tri. Les centres participants ont déjà réussi à trier les fractions de manière relativement satisfaisante pendant le projet mais l'efficacité, la qualité et la rapidité doivent augmenter si nous voulons introduire la collecte élargie dans tout le pays. Des investissements importants sont à cet effet nécessaires et cela requiert un scénario unique pour le futur.

Défis en matière d'applications de recyclage

Un élargissement réussi dépend du recyclage final. Il est en effet inutile de collecter des emballages pour lesquels il n'existe pas d'applications de recyclage. Pour certains embal-

lages, comme ceux en polypropylène ou en polyéthylène, cela ne pose aucun problème. Les films – qui représentent environ la moitié des P+MC collectés – peuvent également être recyclés, à condition que la qualité soit suffisamment homogène et que des investissements supplémentaires soient réalisés dans la technologie et la capacité de recyclage. En revanche, les applications sont limitées voire inexistantes à l'heure actuelle pour un certain nombre d'emballages ; nous pensons entre autres aux emballages multicouches ou aux emballages en PET non transparent (opaque). Une nouvelle étude, en étroite collaboration avec les entreprises de recyclage, doit démontrer s'il est judicieux de les trier.

”

Fost Plus opte résolument pour un élargissement de la fraction plastique et examine en ce moment quel scénario est le plus approprié.

Le bon choix pour le futur

L'introduction d'un nouveau scénario de collecte pour les plastiques aura un impact important sur toutes les parties impliquées dans la collecte : communes, intercommunales, entreprises de gestion des déchets, centres de tri et citoyens. Fost Plus veut mettre en œuvre un scénario durable garantissant un recyclage optimal. C'est la raison pour laquelle nous avons démarré une étude fin 2016 dans laquelle nous comparons sept scénarios, dont le scénario comportant le sac rose aujourd'hui utilisé dans un certain nombre de communes. Quels emballages sont ou non collectés ? Quelles méthodes de collecte sont les plus adaptées ? Quelles fractions trions-nous ? Les résultats nous aideront à choisir le meilleur scénario possible avec tous les partenaires concernés d'ici fin 2017.



P+MC EN CHIFFRES

Projets test dans

6

communes

Plus de

120.000

habitants

Budget de

1,3 million

d'euros

4

centres de tri

Jusqu'à

5,5 kg

collectés en plus par habitant

Ensemble pour plus de propreté publique

En 2016, Fost Plus a signé des accords avec les trois régions afin de lutter ensemble contre le problème des déchets sauvages dans notre pays. Ce fut le coup d'envoi de la mise en œuvre de nos plans ambitieux. Aujourd'hui, deux équipes – une en Flandre et une en Wallonie – se mobilisent et soutiennent tous ceux qui souhaitent contribuer à l'amélioration de la propreté de l'environnement. En 2017, nous travaillerons au déploiement d'initiatives similaires avec la région bruxelloise.

Communes

Vers une politique de propreté efficace

Les communes et intercommunales sont des partenaires cruciaux dans le cadre de notre approche des déchets sauvages. Vlaanderen Mooi et Be WaPP les aident à mener une politique de propreté durable et efficace, adaptée aux besoins locaux. En Flandre, 37 communes et 3 intercommunales se sont lancées dans un trajet de coaching, dans le cadre duquel les collaborateurs de Vlaanderen Mooi (anciennement Indevuilbak) les accompagnent pendant deux ans. Nous remédions notamment aux points noirs et établissons ensemble des plans pour le nettoyage et les poubelles. En Wallonie, plus de 170 communes ont répondu à un appel à projet de Be WaPP pour l'achat de balayeuses, de poubelles et de piliers à mégots. Un budget de 3,5 millions d'euros y a été consacré. Vlaanderen Mooi et Be WaPP organisent en outre des sessions d'information dans tout le pays et propagent les meilleures pratiques. Les deux organisations en charge de la propreté stimulent et aident les communes à investir dans une application correcte.



Nous mobilisons toutes les parties dans la lutte contre les déchets sauvages. Avec un seul but : un changement de comportement durable.

NOTRE APPROCHE DES DÉCHETS SAUVAGES EN CHIFFRES

Coaching de
57
communes flamandes

17 millions
d'euros de financement
par les entreprises

Plus de
40.000
participants au Grand Nettoyage
de Printemps en Wallonie

Plus de
1.100
magasins assurent
la propreté des alentours



Le Grand Nettoyage de Printemps a mobilisé plus de 40.000 personnes en Wallonie.

Citoyens

Tout le monde sur le pont pour un quartier plus propre

La propreté publique est un sujet qui préoccupe bon nombre de personnes. Tout le monde souhaite un quartier plus propre. Les multiples actions ont d'ailleurs mobilisé de nombreux citoyens. Ainsi, le Grand Nettoyage de Printemps en Wallonie a réuni plus de 40.000 participants, soit deux fois plus qu'en 2015. En Flandre également, de nombreux citoyens ont nettoyé dans le cadre des diverses initiatives locales de nettoyage de Printemps. Pour ce faire, le matériel nécessaire a été mis à disposition, comme les sacs poubelles, les gilets fluo ou les pinces de préhension. Les deux régions travaillent au développement d'un système de rétribution pour les mouvements de jeunesse, les associations, les écoles et les citoyens individuels qui s'engagent en vue de garantir en permanence la propreté des terrains, des parcs ou des quartiers voisins.

Entreprises

Un engagement sincère sur le plan financier et dans la pratique

Par l'entremise des accords de coopération avec les régions, les entreprises apportent une contribution financière importante dans le cadre de la lutte contre les déchets sauvages. Elles y consacrent chaque année un montant de 17 millions d'euros. Mais les entreprises s'engagent aussi pleinement sur le terrain. Pendant les Retail Clean-Up Days, plus de 1.100 membres de Comeos ont ainsi organisé de grandes actions de nettoyage aux alentours des magasins et supermarchés, sur une superficie correspondant à 1.150 terrains de football. Unizo avait déjà lancé une action similaire dans le passé avec des magasins de proximité. De plus, nous observons un nombre croissant d'initiatives bénévoles : les entreprises sensibilisent les collaborateurs et les fournisseurs, améliorent leurs infrastructures en matière de poubelles et organisent spontanément des actions de nettoyage. Via leurs fédérations, elles peuvent en outre signer une charte dans laquelle elles s'engagent à long terme pour plus de propreté publique.



Trier, toujours et partout

Le tri hors du domicile reste un objectif important de Fost Plus. En 2016, l'obligation de tri des PMC pour les entreprises est entrée en vigueur dans tout le pays ; un nouveau pas dans la bonne direction. Les consommateurs y sont également favorables : ils sont de plus en plus mobiles et, où qu'ils soient, s'attendent à pouvoir trier leurs emballages partout et aussi facilement que chez eux.

Trier dans les entreprises

Obligatoire dans toute la Belgique

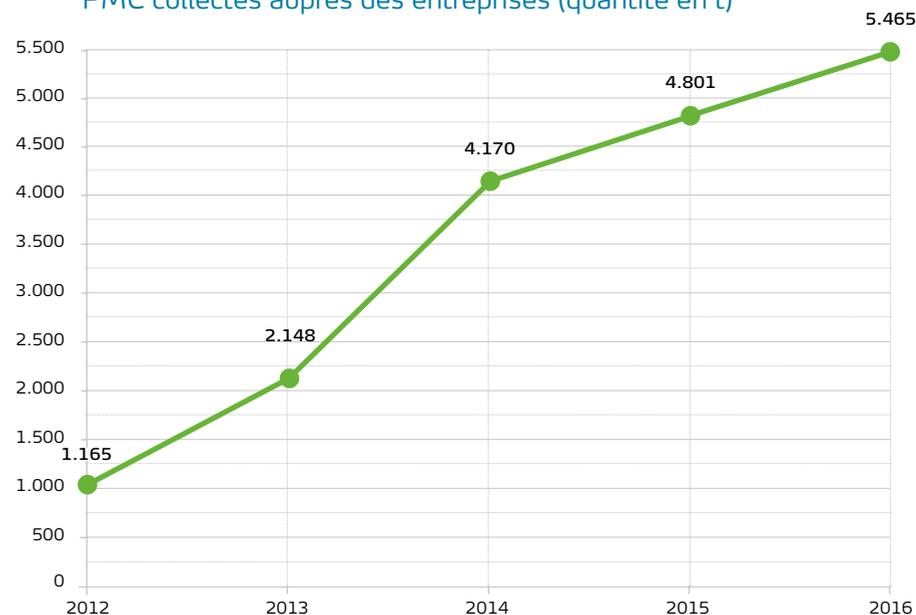
Le 1^{er} janvier 2016, la Wallonie, à l'instar de Bruxelles et de la Flandre, a introduit l'obligation de tri de PMC. De ce fait, toutes les entreprises et organisations belges sont tenues de procéder au tri sélectif de leurs PMC. L'introduction a influé positivement sur les quantités collectées, qui sont ainsi passées de 4.800 tonnes en 2015 à 5.465 tonnes en 2016. Ces chiffres concernent uniquement les entreprises ayant conclu un contrat spécifique « entreprises PMC » avec leurs partenaires en charge de la gestion des déchets. Dans la pratique, les tonnages sont beaucoup plus élevés. Une grande partie des PMC collectés auprès des entreprises (plus petites) se retrouvent dans la collecte domestique, pour laquelle nous ne disposons pas de chiffres séparés. Nous constatons en outre une amélioration au niveau de la qualité. Le pourcentage résiduel a continué à baisser, pour atteindre 21,8 %.

La Boutique de tri simplifie les choses

Début 2016, La Boutique de tri a été mise en ligne. Il s'agit d'un nouveau webshop destiné aux entreprises et aux organisations qui veulent introduire ou optimiser le tri. Elles peuvent y télécharger et commander des affiches, des autocollants et du matériel de communication, et aussi y trouver des trucs & astuces pour motiver leurs collaborateurs et éviter les erreurs de tri. En 2016, plus de 1.300 entreprises y ont commandé du matériel de communication et le nombre de commandes continue à augmenter.



PMC collectés auprès des entreprises (quantité en t)



”

Trier est une étape logique pour un nombre croissant d'entreprises et d'organisations.



Les visiteurs des centres sportifs ont aussi déjà l'habitude de trier leurs déchets hors du domicile.

Tri hors du domicile

Des projets sur mesure

Nos efforts en matière de tri hors du domicile se concentrent surtout sur le tourisme et les loisirs. Nous privilégions à cet effet une approche très ciblée, avec une communication et une infrastructure adaptées au lieu et au public cible. Ces dernières années, nous avons déjà aidé différents parcs de vacances, domaines récréatifs, centres sportifs, jardins zoologiques, terrains de camping et auberges de jeunesse à introduire le tri. Nous intensifions en outre notre présence lors des grands événements culturels et sportifs. En 2016, nous avons notamment collaboré avec les organisateurs de Tomorrowland.

Pendant l'été, plus de 100 îlots de tri ont fait leur apparition sur les plages des 8 communes du littoral, parmi lesquelles Ostende et La Panne. Selon les estimations, nous y avons collecté 5 tonnes de PMC. De plus, à l'instar de Brussels Airport, nous avons soutenu les aéroports d'Anvers et d'Ostende dans le cadre de l'introduction du tri. Enfin, les étudiants se sont également pleinement mis au tri. Après une série de projets fructueux dans les écoles supérieures et universités flamandes, quelque 25.000 étudiants trient leurs déchets à Bruxelles et en Wallonie depuis le début de l'année académique.



LE TRI HORS DU DOMICILE EN CHIFFRES

5.465 tonnes

de PMC collectés dans les entreprises

Plus de

27.000

sacs PMC pour les événements

115

îlots de tri sur la côte belge

Investir dans la collaboration et la communication

De très nombreuses parties sont impliquées dans la collecte et le recyclage des emballages ; des entreprises qui commercialisent les emballages aux citoyens qui trient à domicile. Fost Plus investit dans une collaboration et une communication de qualité avec toutes les parties, afin qu'elles puissent remplir leur rôle dans le système de manière optimale.

Des membres et des partenaires satisfaits

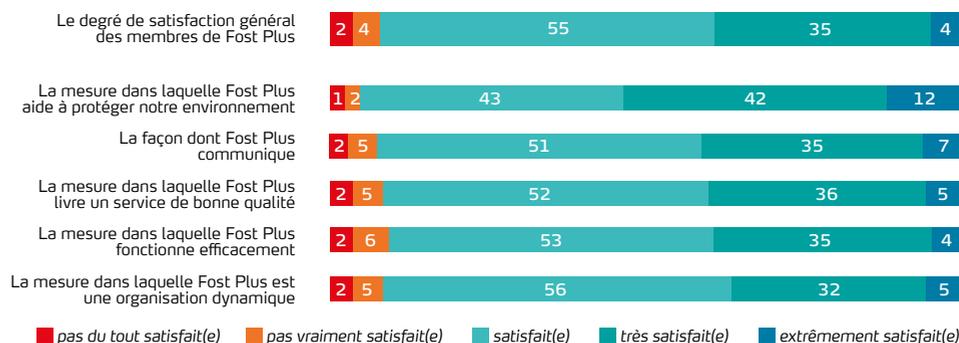
Des enquêtes auprès de nos membres et de nos partenaires révèlent un pourcentage de satisfaction élevé concernant notre fonctionnement. 94 % de nos membres et 96 % de nos partenaires indiquent être au moins satisfaits de la collaboration. Ils considèrent en outre Fost Plus comme une organisation qui protège l'environnement, communique bien et fournit un service de qualité. C'est la déclaration annuelle et l'administration correspondante qui enregistrent le niveau de satisfaction le plus bas auprès des membres. Les partenaires ont octroyé des scores un peu plus faibles aux systèmes d'établissement des rapports et d'enregistrement. Tant les membres que les partenaires sont très satisfaits du soutien qu'ils reçoivent de nos collaborateurs.

La base pour une future amélioration

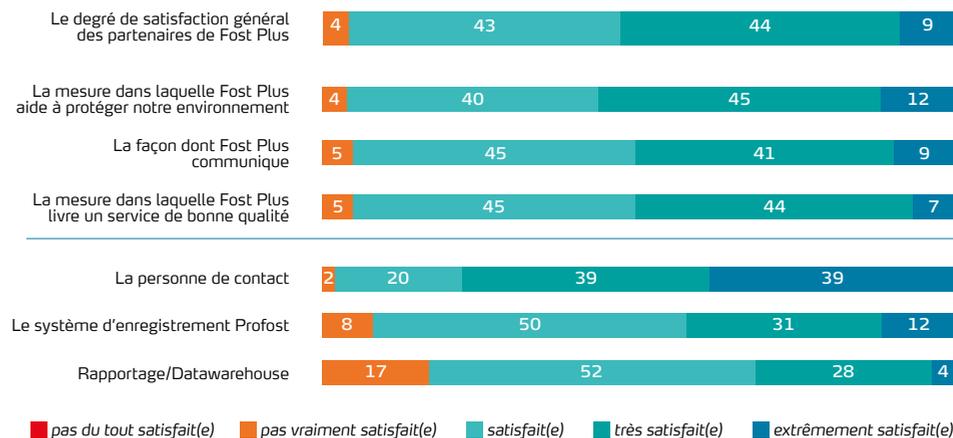
Les résultats de l'enquête constituent la base de futurs projets d'amélioration. Nous examinons ainsi comment mieux soutenir les membres lors de leur déclaration en offrant plus de soutien et en continuant à optimiser nos applications. Nous étudions en outre les possibilités d'une plate-forme de déclaration multiple standardisée, où les membres peuvent aussi utiliser leurs données pour des déclarations à l'étranger ou auprès d'autres organisations.

Dans le même temps, nous investissons dans une modernisation approfondie des applications ICT de nos partenaires. Nous travaillons, en étroite concertation avec les intercommunales et les entreprises responsables de la gestion des déchets, au développement d'un nouveau système d'enregistrement des matériaux collectés et triés. Sur le terrain également, nous examinons si et comment les nouvelles technologies, telles qu'Internet of Things, peuvent apporter une plus-value concrète lors de la collecte, du suivi et de l'optimisation des diverses activités.

94 % de nos membres indiquent être satisfaits de la collaboration avec Fost Plus ...



... ainsi que 96% de nos partenaires





Trier pour un meilleur futur

« Pour le futur, continuons à bien trier ». Tel était le slogan de notre dernière campagne nationale, qui s'est poursuivie à la radio, à la télévision et sur les réseaux sociaux en 2016. L'objectif consiste à créer une expérience positive autour du tri et à motiver en permanence les citoyens. Le message central établit le lien entre le comportement de tri des consommateurs – toujours exemplaire – et sa conséquence directe : plus de recyclage, un environnement plus propre et un meilleur avenir pour nos enfants. En 2017, nous poursuivons notre offensive sur les médias sociaux, où nous voulons obtenir une adhésion accrue et faire de nos followers de véritables ambassadeurs.

”

La collaboration et la communication
sont cruciales pour un recyclage efficace
et durable.

Contribuer à une économie plus durable

Avec l'ambitieux Circular Economy Package, l'Europe joue pleinement la carte de l'économie circulaire. Les entreprises doivent s'engager autant que possible dans la réutilisation et le recyclage tout au long du cycle de vie, de la production à la gestion des déchets. Fost Plus soutient à cet effet ses membres. Nous fournissons aussi de très nombreux efforts en vue d'accroître la durabilité de nos propres activités.

Une meilleure recyclabilité des emballages

Fost Plus aide ses membres à développer des emballages plus durables et plus faciles à recycler. Pour cela, nous diffusons avant tout des informations concernant les matériaux difficilement recyclables, comme les PET opaques, et nous les tenons informés des alternatives plus durables. En novembre 2016, nous avons, par exemple, organisé pour la troisième fois le Greener Packaging Seminar, qui a fait l'objet d'un vif intérêt.

Nos membres peuvent également s'adresser à nous pour obtenir un avis concret. Ainsi, nous avons été étroitement impliqués dans le développement d'un nouvel emballage de charcuterie d'une grande entreprise de distribution et nous avons accompagné plusieurs entreprises dans la définition d'une politique d'emballage durable. Nous offrons en outre différents outils grâce auxquels les entreprises peuvent tester et améliorer la recyclabilité de leurs emballages. Pour finir, nous avons lancé une étude en 2016 visant à quantifier l'impact environnemental global de la collecte et du recyclage, y compris les émissions de CO₂ évitées, l'influence positive sur la consommation d'eau et la qualité de l'air, ainsi que l'utilisation plus durable des matières premières.



Fost Plus soutient les entreprises dans le développement d'emballages plus durables.

”

Nous aidons non seulement nos membres à travailler plus durablement, mais nous examinons aussi nos propres activités de manière détaillée.

Lean & Green Award

En juin 2016, Fost Plus s'est vu décerner le Lean and Green Award par l'Institut flamand de la Logistique. Le prix récompense les entreprises qui établissent un plan concret en vue de réduire de 20 % leurs émissions de CO₂ en cinq ans. Pour atteindre cet objectif, Fost Plus collabore étroitement avec les intercommunales et les entreprises de gestion des déchets responsables de la collecte des matériaux sur le terrain. L'attention se porte entre autres sur l'optimisation des itinéraires de collecte en vue de limiter le nombre de kilomètres parcourus, les formations sur la conduite écologique pour les chauffeurs et les investissements dans l'écologisation du parc de camions.



Des règles claires pour le e-commerce

La vente via Internet gagne en popularité depuis des années. Aujourd'hui, environ 6 % du commerce belge passerait par Internet, dont plus de 40 % auprès d'entreprises étrangères. Cette tendance pose un certain nombre de défis à Fost Plus. La vente sur Internet génère en effet des emballages de transport supplémentaires, souvent complétés par du matériel de protection complémentaire. De plus, tous les commerçants étrangers ne sont pas affiliés à Fost Plus. En 2016, nous avons rédigé des directives relatives à la responsabilité en matière d'emballages de ces entreprises. Nous nous concentrons en premier lieu sur les boutiques en ligne qui s'adressent spécifiquement au marché belge.



Chiffres financiers

Compte de résultats

Les produits d'exploitation s'élèvent à 157 M EUR. Ils proviennent essentiellement de deux sources : les revenus issus de la vente de matériaux et les contributions des membres. Les revenus issus de la vente de matériaux s'élèvent à 84,7 M EUR, y compris 25,1 M EUR des revenus pour le Papier-Carton qui n'est pas considéré comme un emballage ; ces revenus sont reversés aux intercommunales. Les revenus issus de la vente de matériaux sont ainsi approximativement au même niveau qu'en 2015. Les contributions des membres s'élèvent à 72,1 M EUR.

Les charges d'exploitation sont de 161,6 M EUR. Le poste « services et biens divers » (166,8 M EUR) inclut notamment les coûts de collecte et de tri, les revenus reversés du Papier-Carton qui n'est pas considéré comme un emballage, la contribution aux régions, les coûts liés à la lutte contre les déchets sauvages et les coûts de communication, l'informatique et les services divers. Le montant négatif de 12,1 M EUR au poste « provisions pour risques et charges » se compose d'une créance concernant les revenus de matériaux de 6,15 M EUR qui sera à l'avenir imputée dans les tarifs Point Vert et d'un remboursement de 5,92 M EUR de provision pour matériaux constituées les années précédentes.

Le compte de résultat se clôture avec un résultat négatif de 4,6 M EUR.

Affectation du résultat

Conformément à l'article 17 des statuts, le Conseil d'Administration propose de reporter le résultat négatif de l'exercice, soit 4.646.080 EUR, ainsi que les résultats reportés des exercices précédents au prochain exercice.

Compte de résultats (EUR)

	2016	2015
Chiffre d'affaires	156.057.633	146.799.985
Autres produits d'exploitation	977.794	966.477
Ventes et prestations	157.035.427	147.766.462
Services et biens divers	166.839.218	149.457.934
Rémunérations, charges sociales	5.753.429	5.091.341
Amortissements	970.205	959.531
Réductions de valeur	-36.123	50.133
Provisions pour risques et charges	-12.067.640	-12.165.105
Autres charges d'exploitation	174.963	220.235
Coût des ventes et prestations	161.634.052	143.614.069
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-4.598.625	4.152.393
Produit des actifs circulants	30.523	124.694
Autres produits financiers	43.502	12.612
Produits financiers	74.025	137.306
Autres charges financières	121.480	99.914
Charges financières	121.480	99.914
RÉSULTAT COURANT	-4.646.080	4.189.785
Charges exceptionnelles		3.192
RÉSULTAT À AFFECTER	-4.646.080	4.186.593

Bilan

Après affectation du résultat, le total du bilan s'élève à 115.499.982 EUR. Les bénéfices reportés s'élèvent, après addition du résultat négatif de 2016, à 10.419.319 EUR.

Les créances concernant les matériaux s'élèvent à 12,2 M EUR. Il s'agit d'un cumul des écarts négatifs entre les revenus de matériaux réalisés et budgétisés, dont 6,1 M sont imputés dans le budget et les tarifs Point Vert 2017. Le solde sera imputé dans le budget et les tarifs Point Vert 2018.

Bilan (EUR)

	2016	2015
ACTIF		
Immobilisations incorporelles	2.078.053	1.501.375
Immobilisations corporelles	971.304	1.028.878
Immobilisations financières	28.276	16.700
Actifs immobilisés	3.077.633	2.546.953
Créances à plus d'un an	12.198.672	131.032
Créances à un an au plus	40.332.472	35.622.981
Valeurs disponibles	59.824.156	64.854.895
Comptes de régularisations	67.049	283.315
Actifs circulants	112.422.349	100.892.223
TOTAL DE L'ACTIF	115.499.982	103.439.176
PASSIF		
Réserves	30.000.000	30.000.000
Résultat reporté	10.419.319	15.065.399
Fonds affectés	40.419.319	45.065.399
Dettes à plus d'un an	634.713	634.713
Dettes à un an au plus	74.138.274	57.359.765
Comptes de régularisations	307.676	379.299
Dettes	75.080.663	58.373.777
TOTAL DU PASSIF	115.499.982	103.439.176

Organes statutaires (au 01.01.2017)

Membres associés

ACE Belgium ▪ Agoria ▪ Aldi Holding ▪ Aleris Aluminium ▪ Amcor Flexibles Transpac ▪ Beiersdorf ▪ Boost Nutrition ▪ Borealis Polymers ▪ Brasseries Alken-Maes ▪ Brasseurs Belges ▪ Buurtsuper.be ▪ Carrefour Belgium ▪ Coca-Cola European Partners ▪ Colgate-Palmolive Belgium ▪ Comeos ▪ Confédération Belge de l'Industrie Laitière ▪ Danone Belgique ▪ Detic ▪ Douwe Egberts Retail Belgium ▪ Enteco ▪ Etn. Delhaize Frères et Cie Le Lion ▪ Etn. Fr. Colruyt ▪ Federplast.be ▪ Ferrero ▪ Fetra ▪ Fevia ▪ FrieslandCampina Belgium ▪ GSV ▪ Henkel Belgium ▪ Ikea Belgium ▪ InBev Belgium ▪ Inovyn Manufacturing Belgium ▪ L'Oréal Belgium ▪ Lotus Bakeries ▪ Makro Cash & Carry Belgium ▪ Mars Belgium ▪ Mondelez Belgium ▪ Nestlé Belgilux ▪ Nutricia Belgique ▪ O-I Europe ▪ Pharma.be ▪ Procter & Gamble Distribution Company (Europe) ▪ Sources Top ▪ Spadel ▪ Tabaserv ▪ Total Petrochemicals & Refining ▪ Unilever Belgium ▪ Van Genechten Packaging ▪ Vandemoortele Lipids ▪ Vinum & Spiritus Association Belgium ▪ VPK Packaging Group

Conseil d'administration

Président :

B. Van Eeckhout

Secrétaire :

J. Goossens

Commissaire :

KPMG Réviseurs d'Entreprises

Membres :

L. Ardies - Buurtsuper.be ▪ A. Adriaensen - Pharma.be
J. Clinkemalie - Henkel ▪ T. Couplez - Friesland Campina
D. De Ridder - Ikea ▪ F. De Roose - Aleris Aluminium
J. de Somer - Van Genechten Packaging ▪ K. De Vries - Unilever Belgium ▪ P. Diercxsens - Danone Belgium
M. du Bois - Spadel ▪ J. Eylenbosch - Coca-Cola

European Partners ▪ T. Lammens - Etn. Delhaize Frères et Cie Le Lion ▪ P. Léglise - Carrefour Belgium
J.-P. Lenoir - Arcelor Mittal ▪ C. Moris - Fevia
F. Poets - Inbev Belgium ▪ S. Rijckbosch - L'Oreal
K. Roelstraete - Tabaserv ▪ N. Robin - O.I. Europe
H. Van Roost - Total Petrochemicals & Refining
W. Van Veen - Fetra ▪ F. Vandewal - ACE Belgium
P. Ven - Federplast.be ▪ M. Vercaeren - Etn. Fr. Colruyt
W. Vermeir - Fost Plus

Observateurs :

V. Biebel - VBO ▪ A. Deplae - UCM
A. Lebrun - UWE ▪ A. Nachtergaele - FEVIA
E. Vanassche - VOKA ▪ P. Vanden Abeele - UNIZO
L. Verheyen - BECI ▪ G. Verwilghen - COMEOS
F. Van Tiggelen - Detic

Comité exécutif

Président :

W. Vermeir

Membres :

D. De Ridder, P. Diercxsens, M. du Bois, P. Léglise,
H. Van Roost

Observateur :

B. Van Eeckhout

Comité de rémunération

Président :

B. Van Eeckhout

Membres :

J. Cauwenberghs, K. De Maesschalck, G. Rollo Collura,
S. Van den Eynde, J. Goossens, W. Vermeir

Comité d'audit

Président :

B. Van Eeckhout

Membres :

K. De Vries, H. Van Roost, J. Goossens, W. Vermeir

Groupes de travail Fost Plus

- Communication
J. Goossens, Director Finance & Communication
- Matériaux
Verre, Métaux, Papier-Carton, Cartons à boissons, Plastiques
M. Van Gaever, Director Operations
- Research & Development
S. Boussemaere, Director Projects & Development
- Point Vert
J. Goossens, Director Finance & Communication
- Opérations
M. Van Gaever, Director Operations
- Législation
J. Goossens, Director Finance & Communication
- Prévention
S. Boussemaere, Director Projects & Development
- Déchets sauvages
S. Boussemaere, Director Projects & Development
- Public & Regulatory Affairs
W. Vermeir, Managing Director

© Fost Plus mai 2017

Éditeur responsable : Johan Goossens • Production : Bold&pepper sa • Imprimé sur du papier recyclé.

Fost Plus asbl • Avenue des Olympiades 2 • BE-1140 Bruxelles

T + 32 2 775 03 50 • F + 32 2 771 16 96 • fostplus@fostplus.be

www.fostplus.be